

**Arrondissement de Lannion
Canton de Perros Guirec
Commune de Saint Quay Perros**

A R R E T E

**Portant mise en place d'une circulation alternée
sur une partie de la rue de Prat Cotel
du 21 juillet au 9 août 2025**

Le Maire de Saint Quay Perros

VU

- Le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article 2211-1 et suivants relatifs aux pouvoirs généraux du Maire en matière de Police de circulation
- Le Code de la Route et notamment ses articles R.411-8, R.411-25 et R. 413-1
- L'instruction Ministérielle sur la signalisation routière, livre 1, quatrième partie et huitième partie
- La demande de l'entreprise CEGELEC, en date du 1^{er} juillet 2025

CONSIDERANT que par mesure de sécurité, il est nécessaire de réglementer la circulation des véhicules sur une partie de la rue de Prat Cotel, pendant toute la durée des travaux de renouvellement BT, réalisés par l'entreprise CEGELEC, du 21 juillet au 9 août 2025

A R R E T E

Article 1 : Il sera mis en place une **circulation alternée**, pour tous les véhicules de toutes catégories circulant sur une partie de la rue de Prat Cotel, pendant toute la durée des travaux de renouvellement de BT, réalisés par l'entreprise CEGELEC, du 21 juillet au 9 août 2025

Article 2 : Ces dispositions de circulation visée à l'article 1 prendront fin le 9 août 2025, date prévisible de fin des travaux.

Article 3 : Une signalisation de type réglementaire matérialisant ces dispositions de circulation **sera mise en place par l'entreprise chargée des travaux**, à compter de la date prévue à l'article 1, soit le 21 juillet 2025. Cette signalisation restera en place pendant la durée des travaux.

Article 5 : Le Maire de Saint Quay Perros, le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Perros Guirec sont chargés chacun en ce qui les concerne de l'exécution de cet arrêté dont ampliation sera adressée à :

- Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Perros Guirec
- Monsieur le Commandant du Centre de Secours de Perros Guirec
- L'entreprise

Fait et affiché en Mairie de Saint Quay-Perros, le 7 juillet 2025

LE BOZEC Marcel

Adjoint aux Travaux

Certifié exécutoire compte tenu de sa publication le 7 juillet 2025

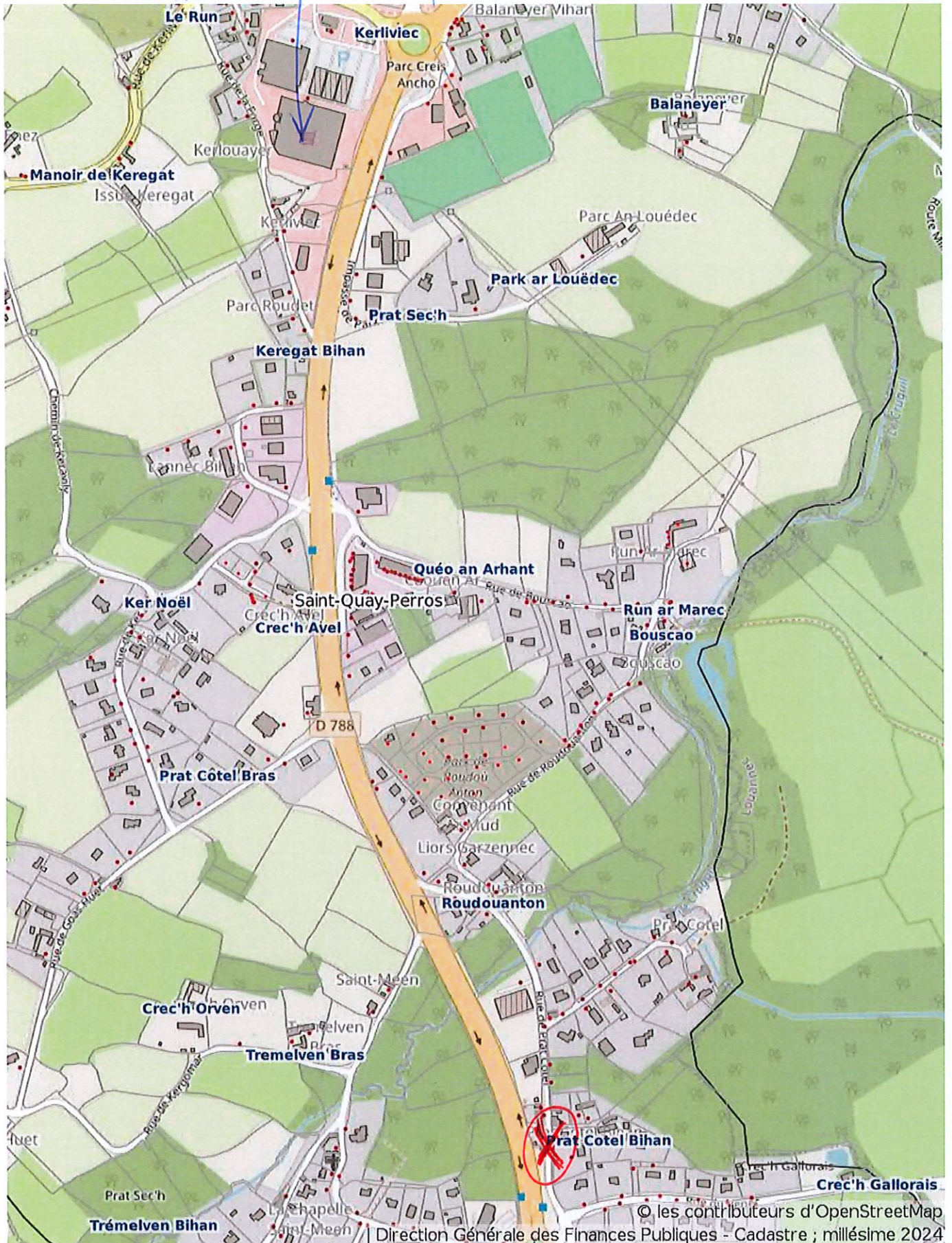


Perros - Gwec

Intermède



22700 SAINT-QUAY-PERROS
Le calme à deux pas de la mer



LANNION